

Liste des joueurs- Coupe Paul Bardin – Saison 2019

Extrait du Règlement de la coupe de la Vienne « Paul Bardin » et du challenge des clubs

Article 1.3 – Composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 6 à 10 joueurs, y compris le délégué licencié FFPJP appartenant à la même association (sauf pour l'équipe du comité) avec OBLIGATOIREMENT une féminine ou un cadet.

Tous les joueurs participants à la compétition doivent figurer sur la feuille d'inscription à remettre avec les résultats du premier match. L'équipe devra être composée de joueurs figurant dans cette liste. En aucun cas, il ne sera accepté d'autres joueurs venant étayer l'équipe, et ce durant toute la compétition.

Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification de l'équipe complète.

Nom de l'équipe :

Capitaine :

Joueur		Numéro de licence	Catégorie
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			